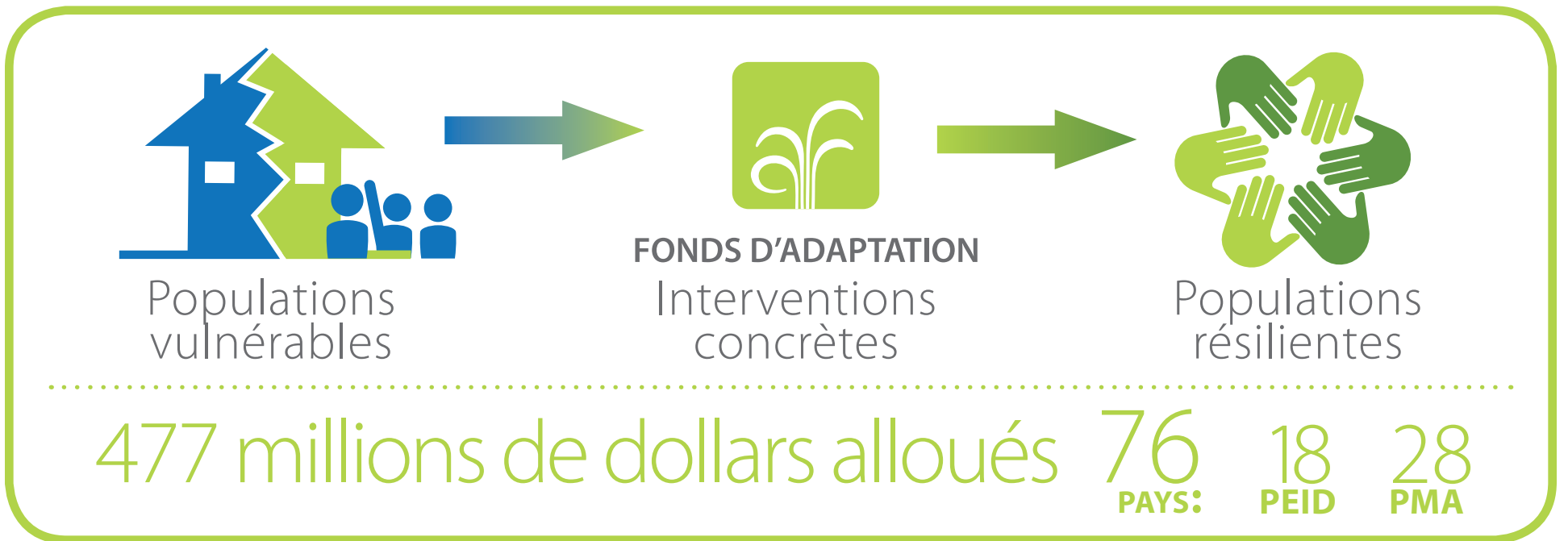
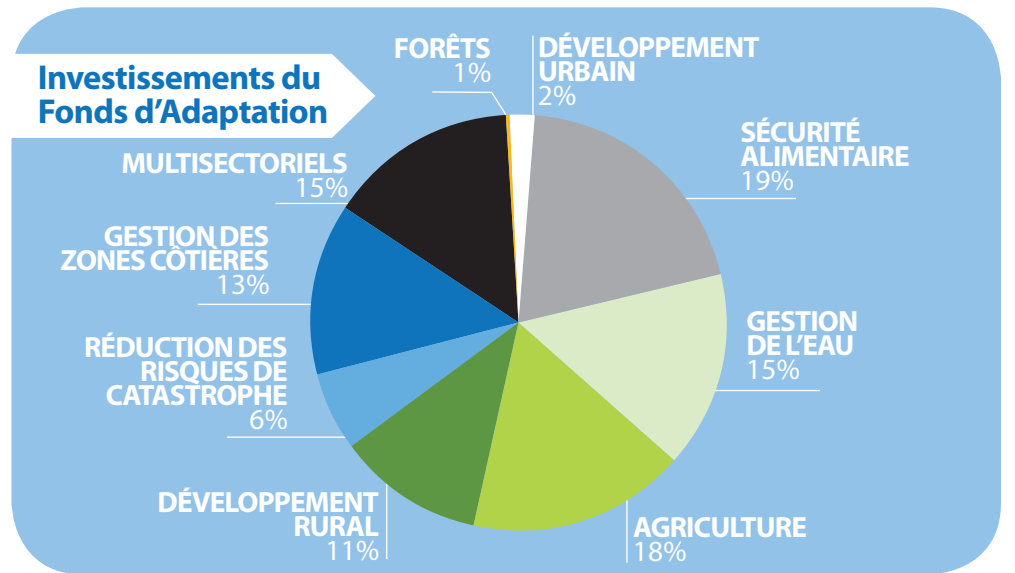
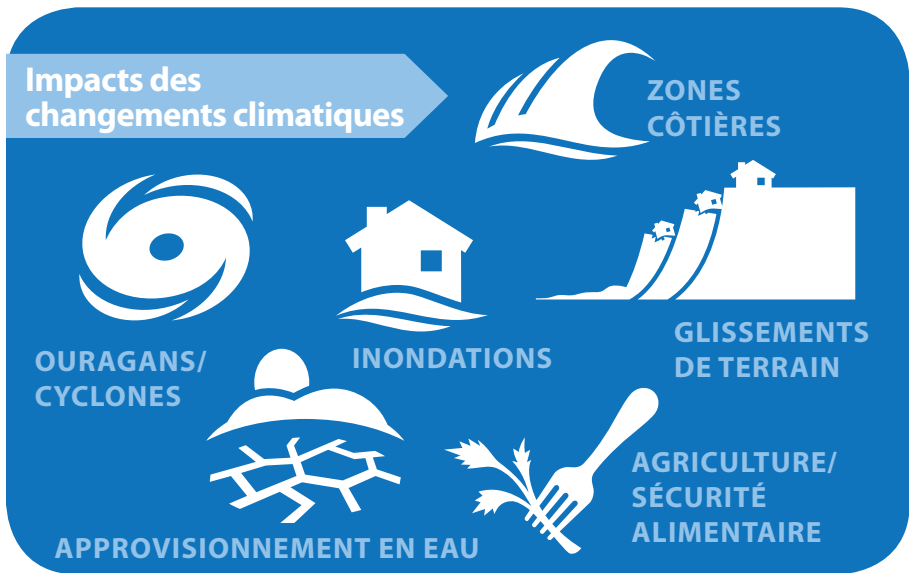




# Fonds d'Adaptation



**Projets nationaux mis en œuvre à travers des institutions accréditées :**

- Institutions Nationales de Mise en Œuvre (28)
- Institutions Régionales de Mise en Œuvre (6)
- Institutions Multilatérales de Mise en Œuvre (12)

\* Chiffres au mois d'avril 2018

**Projets portés par 2 pays ou plus et exécutés à travers la formule de financement pour les projets et les programmes régionaux**

**Feuille De Route Du Fonds D'adaptation Pour Concourir À L'application De L'accord De Paris**

- Feuille de route établie par la COP21
- Décision historique de la CMP lors de la COP23 que le FA doit concourir à l'application de l'Accord de Paris
- Décisions ultérieures prévues à la COP 24

**Institutions Nationales de Mise en œuvre :**

**AVANTAGES DE L'ACCÈS DIRECT**

- 1 RENFORCE la préparation des pays aux financements climatiques
- 2 APPROPRIATION par les pays
- 3 TRANSPARENCE tout au long du cycle

**PAS D'INTERMÉDIAIRE**  
**ACHEMINEMENT DIRECT DES FONDS AU PAYS**

**EXEMPLES DE PROJETS :**

**Samoa** Gestion des zones côtières

Intégration des mesures d'adaptation côtière communautaire et de gestion des risques liés aux catastrophes → 40 villages ont mis en œuvre des mesures de protection contre les aléas climatiques

**Maroc** Gestion de l'eau

Amélioration des capacités d'adaptation dans le secteur de l'eau pour lutter contre la sécheresse → 4 000 habitants des zones oasiennes les plus vulnérables en bénéficient

**Costa Rica** Agriculture

Renforcement de la productivité agricole grâce à des pratiques agricoles et pastorales résilientes au changement climatique → 1 000 agriculteurs (dont 50 % de femmes) formés à des pratiques résilientes au changement climatique

**Projet régional** Sécurité alimentaire

Renforcement des capacités d'adaptation dans le secteur agricole au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Niger et au Togo → 60 000 agriculteurs ont accès à des informations agrométéorologiques pour la planification agricole

**28 INM**  
**INSTITUTIONS NATIONALES DE MISE EN ŒUVRE**

MEXIQUE, BELIZE, COSTA RICA, PANAMA, PÉROU, CHILI, ARGENTINE, URUGUAY, AFRIQUE DU SUD, NAMIBIA, MAROC, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, ANTIGUA-ET-BARBUDA, JAMAÏQUE, SÉNÉGAL, NIGER, ARMÉNIE, JORDANIE, BHOUTAN, ÉTHIOPIE, KENYA, TANZANIE, RWANDA, INDE, INDONÉSIE, ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE, LES ÎLES COOK